

Les Houches

Le Dauphiné Libéré
Vendredi 14 juillet 2023

Rassemblement spontané contre une antenne 5G



Les citoyens présents ont déploré de devoir consulter le dossier sur un banc devant la mairie. Photo Le DL/S.V.

Le permis de construire a été accordé le 9 juin. Entre la route des Granges et la route du Pont sur les hauteurs de la commune des Houches, la municipalité a validé l'installation d'une antenne de téléphonie mobile 5G pour le compte du réseau SFR.

De manière fortuite en se promenant dans le secteur, des riverains ont découvert le projet. Cherchant à se renseigner, l'un d'eux a demandé un rendez-vous en mairie pour consulter les documents au service urbanisme de la mairie. Ce monsieur avait demandé à pouvoir venir accompagné, ce qui lui avait été admis verbalement selon ses dires.

Entre-temps, la perspective d'un mât de 42 mètres de haut a ému le voisinage, au point que le sujet est devenu virage viral sur les réseaux sociaux. Ce jeudi 13 juillet à 14 heures, heure du rendez-vous, ce sont donc plusieurs dizaines de personnes qui se sont retrouvées devant la mairie des Houches. Se

sentant agressé, la maire des Houches Ghislaine Bossonney n'a autorisé qu'une seule personne à voir les documents alors que les autres Houchards étaient contraints de rester sur le parvis, sous l'œil de quatre gendarmes et deux policiers municipaux.

46,50 euros pour retirer une copie du dossier

D'un côté, les riverains regrettent un accueil tendu alors qu'ils ne venaient que pour des renseignements. « On n'a l'impression que l'on veut cacher le dossier aux gens. » Ils s'étonnent d'avoir dû payer 46,50 euros pour retirer une copie du dossier.

De l'autre, Ghislaine Bossonney indique avoir accordé ce permis conformément aux règles d'urbanisme et qu'une personne a pu consulter tout le dossier. « À eux de voir s'ils se constituent en collectif pour un recours », commentait la maire.

● S.V.